# Gazette de Baton Rouge.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR JEAN R. DUFROCQ ET A. P. CONVERSE.

BATON ROUGE LOUISIAE 15 NOVEMBRE, 1845.

POUR GOUVERNEU

**Gen. WM. DEBUYS.**

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR

**EDWARD SPARROW.**

## EST BATON ROUGE.

MR. L'EDITEUR.

Vous êtes autorisé à annoncer M. John Ried comme candidat pour la place de Greffier de la cour du 3e district, sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annocer M. Manuel Moreno comme candidat pour la place de Greffier de la cour du 3e. district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Joseph W Fowler comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3e. district sous la nouvelle constion.

Vous êtes autorisé à annoncer M. Samuel Skolfi ld comme candidat pour la place de greffier de la cour du 3e. district sous la nouvelle constitution.

Vous êtes autorisé à annoncer Alfred Gates comme candidat pour la place de gréffier de la cour du 3e. district sous la nouvelle constitution.

*Un grand nombre de votans.*

Veuillez annoncer Mr. Archibald Stuart comme candidat pour coroner pour la paroisse d'Est Baton Rouge, sous la nouvelle constitution. *Vox populi.*

Veuillez annoncer M. AMASA READ, comme candidat pour la place de membre de la législature à la prochaine session.

## OUEST BATON ROUGE.

MR. L'EDITEUR.

Vous êtes autorisé à annoncer Mr. H. BERGERON comme candidat pour la place de shérif pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge sous la nouvelle constitution.

*Un grand nombre de votane*

Vous êtes autorisé à annoncer M. ADONIS HEBERT comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e. district sous la nouvelle constitution,

*Un grand nombre de votans.*

Vous êtes autorisé à annoncer M. J V DURALDE comme candidat pour la place de greffier de la cour du 4e. district sous la nouvelle constitution.

*Pro bono publico.*

MR. L'EDITEUR.

Veuillez annoncer Mr O Labauve comme candidat pour greffier de la cour du 4e. district, ne s'assujettissant à aucune convention, vu que s'il est élu, il veut être le serviteur immediat de tout le peuple, sans distinction de parti.

*El ultimo seinda sera el primero recieido.*

MR. L'EDITEUR.

Vous êtes autorisé d'annoncer M. Villeneuve Blanchard comme candidat pour la place de Shérif pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge, sous la nouvelle constitution.

*Un grand nombre de votans.*

Veuillez annoncer M. Louis Lafiton comme candidat pour coroner pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge, sous la nouvelle constitution.

*Plusieurs Votans.*

Veuillez annoncer M. Valmont Hébert comme candidat pour représenter la paroisse d'Ouest Baton Rouge à la prochaine législature. *Le Peuple.*

## SOCIETE D'AGRICULTURE.

Une assemblée du comité exécutif de la société d'Agriculture sera tenu à la maison de cour, Jeudi prochain, 20 courant, à 11 heures du matin. Les membres du dit comité sont invites à s'y rendre ponctuellement.

PH. HICKY, President.

*Comité Exécutif*—D D Avery, Jas McCalop, F D Conrad, D Chambers, S Allain, V Leblanc, A G Carter, J C William, J B Klein, etc., James Cooper et Josiah Barker.

On peut trouver chez M Mostan un assortiment de graines fraîches reçues dernièrement de Pittsbourg.

AFFLIGENT.—Un jeune enfant, âgé de neuf ans et demi, fils de M. Valmont Hebert, de Ouest Baton Rouge, se trouvant près du moulin à coton le 31 octobre dernier, a eu la main prise dans la machine et horriblement mutilée. On lui a porté tous les soins que les médecins ont pu lui rendre, mais sans effet, la blessure a gangréné et il est mort Samedi matin le 8 courant.

ELECTIONS.—Nous avons des retours suffisans pour assurer l'élection de M. Harmanson, par une majorité considérable.

M. ADAMS.—Nous ne doutons pas que M. Adams sera élu au sénat pour le comté d'Iberville, par une grande majorité. M. Cooley a obtenu 113 voix de majorité dans le district, ce qui met l'election du Sénateur hors de doute. Les whigs de ce district connaissent trop bien l'importance d'une majorité dans le sénat pour se laisser battre.

IMPORTANTE NOUVELLE.—"Le bruit court, dit le *N. Y. Journal of Commerce*, que M. Packenham, ministre anglais à Washington, voyant qu'il était impossible de régler la question de l'Oregon, soit par compromis, soit par arbitrage, a proposé de laisser le territoire *entier* dans sa position actuelle pendant vingt ans, sous le protectorat mutuel de l'Angleterre et des Etats-Unis, et avec la clause expresse qu'à l'expiration du dit terme de vingt ans, les Orégoniens pourront s'annexer à l'un ou l'autre pays, ou se constituer en souveraineté independante, à leur choix. Si une telle proposition a été réellement faite, nous pensons qu'elle sera acceptée; car elle aura pour effet de donner plus tard aux Etats-Unis toute ce territoire. Si l'accès de ce territoire est ouvert aux colons d'Angleterre et des Etats Unis sur le même pied, au bout des vingt années on y comptera dix Américains contre un Anglais. Telle est l'habitude de l'émigration chez notre peuple, tant de nos concitoyens sont endurcis aux privations sur ces frontières isolées, que les Américains iront par masse dans l'Oregon, tandis que les Anglais n'y arriveront que par douzaine. Ce règlement de la question mettrait les compagnies de pelleteries anglaises aussi bien que nos concitoyens à même de continuer leurs opérations sur tout le territoire pendant vingt ans, et certes, pendant cette période, leurs affaires pourraient prospérer.

"Ce plan est des plus républicains, il donne au peuple le contrôle de ses propres intérêts, et lui alloue le pouvoir de voter, au bout des vingt ans, sur la question d'indépendance ou de se rallier à l'une ou à l'autre puissance. Si le peuple, à l'expiration de cette période, votait pour se fractionner, il se pourrait que la partie nord s'adjoignît à l'Angleterre, et la partie sud aux Etats Unis.

"Nous ne prétendons pas affirmer que cette proposition soit authentique, nous ne la donnons que comme un bruit, mais nous ne désespérons pas, cependant, de la réalité. En tout cas, c'est une idée neuve et qui mérite une attention sérieuse. Car, sur cette base, peut-être, on pourra amener à un heureux dénouement la question en litige, question inquiétante et même dangereuse, et qui, si d'un côté ou de l'autre une mauvaise entente surgit peut facilement amener aux plus déplorables conséquence."

GEORGIE—Dans cet état les whigs ont élu leur gouverneur et une majorité de dix dans la chambre des représentans.

*Pénitentiaire.*—L'assemblée annuelle des directeurs de cette institution, tenue le 31 Octobre dernier, les officiers suivans ont été ré-élus: Dr F M Hereford, chirurgien; Rev J Woolbridge, chapelain.

RETOURS DES ARTILLEURS-VOLONTAIRES.—Le major Gally est arrivé hier matin du Texas, avec ses artilleurs, à bord du steamer *Cincinnati*. Leurs frères d'armes du Bataillon les ont reçus avec la plus touchante cordialité.

Nos volontaires sont revenus un peu bistrés par le soleil et l'air du camp, mais parfaitement bien rompus à la manœuvre. En cas de besoin, ce corps serait d'un très grand secours pour le pays. Le général Taylor, en congédiant les Volontaires Louisianais, rend la plus éclatante justice à leur conduite sous les drapeaux.

"En signant, dit-il, l'ordre qui sépare officielement le bataillon d'artillerie volontaire de l'armée d'occupation, le commandant général ne peut s'empêcher de manifester sa haute appréciation du patriotique enthousiasme qui a poussé les membres du bataillon à voler en activité de service, dans l'attente d'une guerre avec le Mexique; il ne saurait trop louer non plus l'excellent ordre de discipline et d'instruction qui a signalé leur service au camp. Le général n'est que l'interprête de l'opinion unanime de l'armée quand il se porte garant de l'intelligence et de la conduite distinguée des officiers, ainsi que du zèle et de la l'exactitude des membres du bataillon d'artillerie volontaire. En prenant congé du major Gally et des volontaires sous ses ordres, le général fait les vœux les plus sincères pour leur santé, leur prospérité et leur prompt retour dans leurs foyers et au sein de leurs familles."

La compagnie du capitaine Forno s'est embarquée à bord de la goëlette *Wm Bryan*.—*Abeille du 11.*

MEUTRE HORRIBLE A BOSTON.—Une femme mariée qui avait quitté depuis deux ans, son mari, pour mener la vie d'une courtisane, *Maria A. Bickford*, a été assassinée dernièrement par son amant, sans qu'on dise le motif de ce crime. *Maria*, suivie de son amant, Tirrell, s'était retirée le soir de bonne heure; et la nuit s'était passée tranquillement, lorsque vers les cinq heures du matin on entendit un grand cri, puis la chute d'un corps sur le plancher, puis les pas d'un homme qui descendait rapide l'escalier. Les habitans de la maison accourent et trouvèrent la malheureuse *Maria* baignant dans son sang, la gorge horriblement coupée d'un coup de razoir. A l'entrée de la chambre, et dans plusieurs autres endroits se trouvaient des vêtemens en feu. *L'assassin* avait voulu sans doute faire disparaitre par un nouveau crime les traces de son forfait. On éteignit le feu, on secourut la malheureuse Maria, mais sa blessure ne laissait plus d'espoir; on appela le coroner, une enquête se fit et consta tous les détails de cet horrible drame On s'est mis à la poursuite du meurtrier; mais on avait perdu ses trace auprès de Brighton. On ne désespérait pas cependant de l'atteindre.

Le Gouverneur du Massachusetts a offert une récompense de $1,000 pour l'appréhension du dit Tirrell.

CUBA.—La récolte de café, cette année, n'excèdera pas de beaucoup celle de l'année dernière, si pauvre à cause de l'ouragan qui avait sévi sur toute l'île. Les exportations de la Havane et de Matanzas se sont élevées, l'année dernière, à deux millions et demi de livres seulement, tandis que celles de l'année précédente étaient de dix-sept millions et demi. En 1842, les exportations ont été dix fois plus considérables que celles de l'année dernière; elles ont été de 24 millions de livres.

La quantité de café prise par les Etats Unis en 1845, d'après les documens officiels, n'a été que de 119,000 sacs, tandis qu'en 1844 l'Union américaine en acheta 654,430 sacs.

L'aspect de la récolte du sucre est des plus prospères; on fabriquera environ 700,000 caisses. L'année dernière les exportations de la Havane et de Matanzas ne se sont élevées qu'à 292,193 caisses, tandis que l'année précédente l'exportation avait été de 766,000 caisses.

*Ange déchu.*—La maison de correction de Berlin compte en ce moment parmi ses nombreux pensionnaires une femme qui a occupé autrefois une position brillante Cette malheureuse est une ancienne cantatrice célèbre, qui a été prima donna à quelques théâtres importants d'Italie et d'Allemagne, et qui était la beauté à la mode aux eaux, où, avec une fortune considérable, elle déployait un luxe et menait un train qui ont ruiné son mari (officier supérieur appartenant à la noblesse) et ont fini par s'adonner au vice ignoble de l'ivrognerie. Etendue ivre dans les rues, sans asile, sans aucun moyen d'existence, elle a été recueillie par la police, qui l'a envoyée à la maison de correction.

*Aveux d'un escroc.*—Un escroc fameux qui a été dernièrement écroué au pénitencier pour ses hauts faits, invité à révéler le secret de ses succès, a fait le récit suivant; nous le publions pour qu'il puisse prévenir d'autres vols:

"Je n'ai jamais, dit l'escroc, essayé de voler aucun ancien habitant d'une ville, je ne m'attachais qu'aux étrangers et aux gens de la campagne. Sur la demande qu'on lui fit de la manière qu'il les reconnaissait, il répondit 'mais c'est bien facile,' et voici la description qu'il traça de ses victimes:

"Les gens qui en descendant d'un omnibus tirent leur portefeuille, sont à coup sûr les gens de la campagne. Ceux qui s'arrêtent pour causer sur la banquette ou en pleine rue, ou qui tirent leur portefeuille aux contrôles des théâtres ou aux bureaux d'agences de bateaux à vapeur; tous ceux qui flâment devant les devantures de magasins, qui tirent leur portefeuille dans la rue ou comptent de l'argent dans la rue, toujours là sont nos victimes habituelles.

Si je trouve un homme qui mange des huîtres ou des fruits ou qui tient un couteau ouvert dans la rue, neuf fois sur dix cet homme est notre proie, nous l'immolons. Les personnes qui se tiennent debout au théâtre ou sur les traverses des rues, sont, en général, d'innocens campagnards, ils sont à nous."

*La* naïve crudité de ces aveux d'un escroc prouve que les habitans d'une cité sont rarement les victimes de ces *Mercures* aux doigts legers.

La guerre de la révolution coûta au trésor du Connecticut près de $23,000,000; ce qui alors était un chiffre aussi fort que le serait maintenant celui de $100,000,000 pour cet Etat, ou de $200,000,000 pour l'*Etat* du Massachusetts. Notre dernière guerre, quoique faite à bon marché, comparée avec la plupart des guerres ordinaires, nous coûta près de $50,000,000 par an.

Notre guerre de la révolution a coûté à l'Angleterre plus de $600,000,000, et les guerres que cette puissance a eues à soutenir contre Napoléon seulement, lui ont coûté plus de $5,000,000,000!

Comptez maintenant le nombre des victimes, les millions de veuves et d'orphelins; observez la pauvreté, le crime et l'intempérance qui, pendant de longues années ont été le fruit de ces discordes, et tous les cœurs gémiront. Quelle heureuse chose que la guerre!!!—*Courrier.*

PROCES IMPORTANT.—La Cour de Circuit des Etats Unis a eu devant sa juridiction, la semaine dernière, une affaire intentée par la première municipalité de la Nouvelle Orléans contre les Etats-Unis, à l'effet de recouvrer l'ilet de terre sur lequel la Douane est bâtie. La municipalité réclame cet emplacement comme propriété appartement aux communes de la ville, en vertu d'un don fait à cet effet par le gouvernement français. Les Etats Unis le réclament comme faisant partie de ce qui appartenait à la France et qui a été transféré aux Etats Unis par le traité de cession de la Louisiane.

L'Etat de la Louisiane est intervenu pour réclamer cet ilet comme appartenant à l'Etat, formant ainsi opposition aux prétentions du gouvernement et de la municipalité. La question de juridiction a été soumise à la Cour et plaidée. Le juge doit sous peu prononcer, et s'il maintient son droit de juridiction, l'affaire sera plaidée au fond.

Pour les Etats Unis: M. Downs, avocat de district, et *M.* Maise. Pour l'Etat: M. Preston, avocat général. Pour la municipalité: MM. Eustis, *Roselius* et D. F. Hennen.—*Courrier.*

—Un nouveau genre de vol, qu'on peut appeler le *vol à la nourrice*, s'est pratiqué, un des derniers jours de la semaine dernière, au hameau de Oisème, commune de Gasville. Une dame, vêtue assez proprement, ayant même des bijoux, faux ou vrais, se présente chez une dame de Oisème, et la prie de lui indiquer une bonne nourrice. La personne s'empresse de l'adresser à une femme du lieu, fort convenable pour l'emploi. La belle dame va donc trouver cette femme, lui fait part du but de sa visite, cause long-temps avec elle, et enfin l'arrête comme nourrice, en lui accordant des conditions avantageuces.

Comme la journée était avancée, la chercheuse de nourrice demande à coucher.

On ne pouvait pas refuser une personne qui promettait de payer si grassement pour un nourrisson. On lui donne la plus belle chambre, les draps les plus fins sont mis au lit, puis, bonsoir, chacun va de son côté goûter les douceurs du sommeil.

Le lendemain matin, la nouvelle nourrice n'a rien de plus pressé que d'aller savoir comment la dame a passé la nuit; elle pénètre donc dans sa chambre, mais le lit est vide, la dame a disparu, et avec elle un châle et une pièce de vingt sous, seul argent qui, heureusement, se trouvait dans cette chambre.

La chercheuse de nourrice a été vue, dit on, dans un cabaret de la même commune, et, à la manière dont elle faisait disparaître les verres d'eau-de vie, on a pensé que la belle dame pourrait bien être un homme.

INCENDIE DE SMYRNE.— TOUCHANT EPISODE.— J'ai pénétré, dit un témoin oculaire dans les rues étroites, tortueuses et toutes brûlantes qui servaient d'entrée à cet enfer; mais elles disparaissaient bientôt elle mêmes dans la fumée, et dans les vagues de cet océan de feu. *Les* flammes qui dévoraient les édifices se courbaient sous le souffle du vent, et nous formaient une voûte de feu, tandis que, de chaque côté, nous étions resserrés entre deux murailles de feu.... Que de traits d'héroïsme, que d'actes sublimes de désespoir! Combien n'en citerait-on pas, si de tels détails pouvaient trouver place dans une lettre! Une riche mère de famille, ravissant à l'incendie tous ses diamans, et assez d'or encore pour braver la misère, s'apercoit sur le seuil de sa demeure embrasée qu'un de ses six petits enfans lui manque. A cette cruelle découverte, elle regarde quelques secondes d'un œil égaré et vide de larmes la maison à demi consumée qui doit servir de tombeau et de bûcher à son enfant: sa respiration était sèche, haletante, embrasee *Tout-à-coup* jetant par terre toute sa fortune et ses bijoux, elle les foule aux pieds, et d'une voix sourde: "Je vais te rejoindre, s'écrie-t-elle!.. *Les* flammes mugissantes se croisent, l'enveloppent et la dérobent aux regards ... *Elle* reparut quelques instans après, tenant son fils dans ses bras. Le feu ne l'avait pas épargnée: il s'était attaché à ses habits: ses pieds portaient l'empreinte de larges brûlures. *Elle* semblait ne pas s'en être apercue, et riait de bonheur en regardant son fils!.....

—L'expérince d'un canot de sauvetage, de l'invention de *M.* Poitrat, vient d'être faite hier sur la Seine, au-dessous du Pont-Royal. Ce canot portait plusieurs personnes; l'une d'entre elles, malgre l'abaissement de la température, se jetait de temps en temps à l'eau, et une autre la repêchait au moyen d'un épervier à larges mailles. C'est en vain que l'on essayait de faire chaviter le canot de sauvetage; il reprenait bientôt son aplomb, et, autant que l'on en a pu juger par cette expérience, il merite bien le nom d'insubmersible que lui a donné son inventeur. Il est inutile de dire que la foule des curieux était grande sur les deux rives du fleuve et sur le Pont-Royal.

ERREUR DE JEUNESSE.—On parle dans le canton d'*Esternay*, d'un mariage assez bizarre qui doit avoir lieu prochainement; voici dans quelles circonstances: Un amoureux de 78 ans entretenait des relations avec une demoiselle de 80 ans, qui lui avoua, il y a quelques jours, en rougissant, qu'elle serait mère dans six mois. Le séducteur en cheveux blancs, quoique surpris de ce caprice de la nature, n'hésita cependant pas à se reconnaître le père de l'enfant et offrit la réparation légale à sa victime octogénaire, qui accepta avec joie et reconnaissance, mais qui néanmoins, ajoute le *Journal d'Espernay*, éprouve un grand chagrin de ne pouvoir porter au jour des noces le bouquet virginal.

PROPRIETE DANGEREUSE DES POMMES —On lit dans le *New-York Mirror*:—Le maire de Philadelphie a decouvert que presque toutes les filles qui vendent des pommes et des chataignes par les rues, tournent à mal. Il a en conséquence donné des ordres pour faire arrêter toutes celles qui se livreront à ce commerce. Il est singulier que la même cause qui a fait pécher notre première mère, continue à produire le même effet sur ses filles après tant de générations. Jeunes filles! prenez garde aux pommes.

On dit que Pitchlyn, le chef élu des Chactas de l'Ouest, visitera Washington, cet hiver, et demandera que sa nation soit admise dans l'Union comme territoire, avec tous les privilèges qui en dérivent.

Le South Carolinian assure que ces Indiens ont adopté une Constitution par un vote régulier de la nation et qu'ils ont pris toutes les mesures préliminaires nécessaires pour la soumettre au *Congrès* par l'intermédiaire de leur digne chef et représentant, Pitchyn. Nous applaudissons cordialement à ce resultat Ces Indiens s'étant civilisés, il est tout simple qu'ils demandent maintenant les privilèges de la civilisation à ceux qui les poussent vers l'Ouest depuis tant d'années. Comme les enfans d'Israel, ils ont longtems erré dans le desert, mais, sous la bienfaisante influence du travail, qui leur procurera à jamais le repos et l'abondance, l'heure de leur régéneration approche.

POPULATION DE LA CHINE.—*M.* Casing pense que le recensement chinois, qui porte à trois cent cinquante millions d'âmes, la population du Céleste Empire n'est pas fort exagérée.

On vient de juger à New-York, un autre cas de violation de promesse de mariage. La demanderesse, mademoiselle Sarah Steele, a obtenu contre le défendeur Lewis Francis, un verdict de $1000 de dommages intérêts.

Le point de droit exposé au jury par la Cour, résume assez bien la législation générale des Etats-Unis sur ce point.

"Une promesse de mariage se peut inférer de la conduite, ou pour mieux dire, des actes des parties. Si un homme recherche une femme, de manière à faire croire qu'il est fiancé avec elle, la loi présume que l'homme a fait une promesse; et si la femme, étant avec lui, montre par ses actes qu'elle lui rend affection pour affection. On près une qu'il y a promesse mutuelle et chacune des parties peut soutenir une demande en justice. D'un autre côté, si la dame montre de la froideur et de l'indifference, la loi ne présume pas qu'il y ait promesse mutuelle—et le défendeur est libre de se marier ailleurs. Dans le cas actuel, la Cour pense, d'après les actes des parties, qu'il y a eu promesse réciproque. Ce point, au surplus, est soumis à l'examen du jury, ainsi que la demande en dommages intérêts, pour l'appréciation de laquelle on doit prendre en consideration la position pécuniaire du défendeur."

RENCONTRE PROVIDENTIELLE.—Un jeune homme, Henry Clark, avait été laissé sur une petite île à 200 milles dans l'est de Taiti, pour pêcher de la nacre de perle. Il avait quelques indigènes avec lui. Leurs provisions étant épuisées. Clark s'embarqua avec cinq indigènes dans une baleinière, faisant route pour l'île de Chain. De grands vents, de la pluie, empêchèrent de bien diriger et de reconnaître la route; Clark s'apercut, par les premières observations solaires que le temps lui permit de faire, qu'il avait dépassé l'Ile et qu'il était déjà à 80 milles dans le sud de Taiti. Les provisions du canot (quelques noix de coco) étant épuisees, les indigènes affaiblis par la faim, ne pouvant plus faire usage de leurs avirons, on laissa la baleinière dériver au gre du vent. *Elle* fut rencontrée par un pêcheur des Iles des Navigateurs. Clark seul était vivant, les indigènes avaient succombé l'un après l'autre. Il y avait encore trois cadavres dans le canot. Les forces de Clark lui avaient fait défaut pour les jeter à la mer. Il y avait longtemps qu'il etait entre ciel et eau, et le canot avait été porté à 1'700 mille de son point de départ. *Le Courrier du Havre*, à qui nous empruntons ces détails, ajoute que Clark, revenu à Taiti, s'y est embarqué comme second capitaine à bord d'une goëlette, le *Currency-Lass*. N'est-ce pas là de la persévérance poussée jusqu'à l'héroisme?

LA REINE A BONN.—Jules Janin raconte avec certaine emphase, que la reine Victoria et le prince Albert, après une fête, traversèrent les rues de Bonn à pied, bras-dessus bras-dessous, en dépit du mauvais temps, pour aller faire une visite au vieux tuteur du prince, à son collége, à des amis d'enfance. Ce fait de simplicité bourgeoise rappelle une anecdote de ce pauvre duc d'Orléans, si universellement regretté. Un matin il se rendit à pied chez Avy Sheffer, le célèbre artiste. Il s'adressa au portier pour savoir si Scheffer était chez lui: "Vous le trouverez au troisième étage, répondit le bon-homme, et puisque vous montez faites moi le plaisir de prendre avec vous son habit que je viens de lui brosser," et le prince, en souriant, plaça l'habit de l'artiste sur son bras, et le lui monta.

## ETAT DU MARCHE.

Mardi, 11 novembre.

COTON—Les fortes opérations de la semaine dernière ont grandement allégé le marché, et les lots en vente ne sont pas, sous le rapport de la classification, très nombreux, il s'ensuit que les facteurs tiennent fermement leurs prix, et qu'une hausse bien minime se revèle; nous cotons comme suit.

| | |
|---|---|
| Ordinaire, | 6½ a 6¾ |
| Moyen, | a 7 |
| Moyen Marchand, | 7¼ a 7½ |
| Marchand, | 7½ a 7¾ |
| Bon Marchad, | 8 a 8¼ |
| Bon et Fin, | 9 a 10 |

*Sucre*—A la fin de la semaine, la demande pour cet article avait faibli, mais les nouvelles favorables reçues du nord ont jeté plus d'activité sur le marché, et hier les ventes se sont élevées à 450 boucauts de 4 à 5½ cts selon la qualité.

Les mélasses trouvent prompt débouché de 21 à 21½ cents.

*Farine*—La demande est toujours faible, et le stock en vente est bien minime, les détenteurs maintiennent leurs premiers prix, $5 pour farine Ohio, Ilinois et Missouri.

*Provisions*—Dans l'absence d'arrivages, nous ne pouvons que répéter que les opérations se bornent à des ventes au détail; la graisse trouve prompt débouché aux côtes precédentes de 7½ a 8 cents.—*Courrier.*

IMMIGRATION AUX ETATS UNIS.—Des statistiques officielles de la douane, il résulte que, pendant les neuf premiers mois de 1845, il est arrivé, dans le port de New York seulement, 69,163 immigrants, c'est à dire un cinquième de plus que pendant la même période de 1844. Ce chiffre s'est réparti comme suit:

| | |
|---|---|
| Janvier 1845, | 1,457 |
| Février, | 522 |
| Mars, | 2,921 |
| Avril, | 5,480 |
| Mai, | 10,017 |
| Juin, | 16,298 |
| Juillet, | 13,333 |
| Août, | 12,725 |
| Septembre, | 6,409 |
| | 69,163 |

LA RESSOURCE DES CHASSEURS.—Un braconnier qui demeure entre Vaux et Villurbanne, sur le passage des chasseurs qui reviennent des marais où les Lyonnais vont souvent poursuivre les râles et les bécassines, a écrit sur sa porte: "Ici l'on tient du gibier pour les chasseurs malheureux." On assure que le petit commerce du braconnier va très bien.

FUNERAILLES D'UN INDIEN.—Les obsèques d'un Indien ont eu lieu dernièrement à Alexandria (Rivière Rouge.) Voici comment l'Alexandria Democrat rend compte de cette cérémonie funebre:

"D'après un usage basé sur la croyance religieuse du sauvage, tous les objets mobiliers du défunt, sa carabine, son sac à plomb, ses pelleteries, et même une jument et un poulain à lui appartenant ont été déposés avec lui dans la tombe, pour qu'il pût les emporter avec lui, selon la croyance de ses ancêtres, dans les chaudes prairies de chasse et les vallons fleuris préparés au-delà de la tombe par le "Grand Esprit," pour y recevoir les êtres bons et vertueux, ou dans les déserts glacés et stériles, ou sur les collines de glance où doivent gemir les êtres dépraves et vicieux.

"Pour l'enfant naïf des forêts, il n'y a pas de code ambigu et prolixe qui régisse les successions. Au milieu de toutes ses relations avec les peaux blanches, dans son contact avec la civilisation, la foi de ses ancêtres, relique isolée de leurs institutions et de leurs antiques traditions, reste pure et intacte. Quelles que grossières et circonscrites que soient ses notions du bien et du mal, de la vertu et du vice, le motif qui guide l'indien "vers la meilleure voie," qui fait palpiter son âme aux naives impulsions de sa conscience et à celles que lui indiquent les coutumes et les traditions de ses ancêtres, est, sous le rapport religieux, aussi fort que ce bue la révélation et la science théologique et philosophique ont, en dix-huit siècles, infiltré dans le cœur de l'homme le plus civilisé; et avec leur tact supposé d'appréciation des lois de la propriété, leur penchant à s'enrichir ne va pas jusqu'à léser les morts."

SALPETRE—Une personne arrivé à bord du Great Western rapport le fait suivant, extrait du *Leigh's Picture* de Londres:

"Un incendie terrible éclata dans l'après-midi du 23 juillet 794, au wharf de Cuckhill, "Ratcliffe Highway"; et chose malheureusement remarquable, c'est que dans ses progrès il devora plus de maisons qu'aucun autre incendie depuis le grand feu de 1666. Cette catastrophe fut occasionnee par la seule circonstance qu'on renversa le contenu d'une chaudière à goudron sur une partie de l'atelier d'un constructeur de navires; ce goudron enflammé dévora promptement l'atelier, les flammes envahirent, de là, une barge chargée de salpêtre et d'autres articles, puis gagnèrent plusieurs navires et embarcations mouillés près de là, et qui ne purent être halés au large malheureusement, à cause de la marée. L'explosion du salpêtre qui était sur la barge mit le fêu aux entropôts à salpêtre appartenant à la compagnie des Indes Orientales; les flammes se developgèrent avec une effrayante rapidité, par suite de plusieurs explosions de salpêtre avec un bruit semblable à celui d'un coup de tonnerre souterrain, et qui projetaient d'immenses nappes de feu sur les édifices adjacens. La scène du sinistre était horrible à voir, plus de sept cents maisons furent consumées.

**$25 de Recompense.**

Volé du moulin à scie, dans la nuit du 13 au 14 courant, un tuyau en cuivre de 130 pieds de longueur et deux pouces de diamètre. Quiconque donnera telle information au soussigné qui conduira à la découverte du voleur ou du tuyau recevra la récompense susdite.

novembre 15 FREDERIC ARBOUR

EPAVE—Arrêtée par A Adams à environ quatre milles de *Baton Rouge*, une vache âgée de 6 ans, couleur rouge, marquée au fer D Y. Le propriétaire est requis de la retirer en se conformant à la loi.

41 J. R DUFROCQ, Ranger,

E. JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No. 110, rue Poydras,
Nouvelle Orléans.
Référence à L. Bonnécaze, B. Rouge.

THOMAS BARRET,
*Marchand Commissionnaire.*
No. 11, Vieille Levée.
33 Nouvelle Orléans.

FOURAGE.

Cent balles de fourage à vendre. S'adresser à
STEPHEN HENDERSON.
sept 20—33.

*AVIS.*

Le soussigné vient de recevoir un assortiment complet de médicaments de la première qualité, qu'il offre à vendre aux prix de la Nouvelle Orléans:

20 onces sulfate de Quinine de Farr
10 Pelletier de Londres
15 de Fred. Stuttgart
2 livres Hydriod de potasse
½ de soude
10 Bi-carb de Soude
10 Acid Tartarique
200 sel d'Epsom
1 baril huile de *Palma Christi*
10 livres senné
10 manne en sorte
5 en larme
20 Amidon
4 Indigo
Pois d'Iris, Papier à cauterre
Eau minerale gazeuse de seltz
Eau do. de seidlitz
Poudre de Seidlitz, *etc.*

On trouvera aussi chez lui un assortiment de medicamens patentés, les plus usités—Tel que, Pillules de Champion, de Hull, de Peter, de Spencer, de Peter, de *Moffat*, Leroy *véritable* no. 2, 3 et 4. Chlorure de Labarraque

Parfumerie,—*Eu* de Floride,
Eau de Cologne
Oriental d'or
Circassian Lymph
Chlorine tooth wash Orris do.
Lancettes patentées d'Evans
Scarrificateurs.
Bandages Français et Americains
Eau de fleur d'orange
Pate pectorale de Reynauld
Pillules de santé du Dr Frank
Sirop de Dubois. Baume de Tolu
Noix muscade

Ayant eté nommé agent de Comstock & Rumsey, on trouvera constamment chez lui tous les médicamens patentés, qu'ils vendent à la Nouvelle Orléans et à New York, telles que: Baume de Colombie, Huile de Tannin, Vermifuge de Comstock, Remède du Dr. Spohn, contre les maux de tête, etc.

Aussi un grand assortiment de médecines Thompsoniennes, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Poudre de Feuilles de obelia
semences do
Poudre de Cayenne,
do d'écorce d'orme
Poudre de Composition.
26 J. LOPEZ.

## ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Est Baton Rouge.

John *Sans* de la paroisse d'*Est* Baton Rouge, ayant intention d'émanciper son esclave Rachel, âgée d'environ quarante cinq ans, tous ceux qui pourraient avoir quelques objections à la dite émancipation, sont requis de les deposer au bureau du greffier de la Cour des Preuves pour la dite paroisse dans quarante jours de la date du présent avis.

Donné sous ma main ce 26 Août, 1845.

L C MORRIS, Shérif.

août 30 1845 30

A VENDRE.

Quelques paires de bon bœufs de tire, domptés ou faciles à dompter, élevés sur mon habitation d'ouest *Baton* Rouge, où on peut les voir; je vendrai egalement une vingtaine de vaches laitières et leurs veaux. S'adresser sur l'habitation ou à moi, à ville de *Baton* Rouge. J. P. MICHEL.

4 Oct—35.

ECOLE PUBLIQUE.

MR. JEAN PETIT à l'honneur d'informer les habitans de la ville de *Baton Rouge*, qu'il ouvrira, le deux Octobre (courant,) une école publique dans la salle occupée précédemment par *Mr. Walsh*, rue *Boulevard*, et qu'il y enseignera la langue anglaise et la française, à raison de quatre piastres par mois, pour les deux langues, et de trois piastres par mois, pour une seule langue.

Mr. *Petit* enseignera le latin ou l'espagnol pour sept piastres par mois, et il tiendra une école du soir, où il enseignera les mêmes langues aux messieurs qui, par leurs occupations n'auraient pas le tems de les étudier pendant le jour. 4 oct,—2/35.

MULETS A VENDRE.

Le soussigné informe les habitans et autres qui ont besoin des mulets, qu'il en a 60 à vendre au Penitentiaire de la Louisiane, à bas prix pour du comptant,

A. P. WILLIAMS, Jr.

4 oct.—35.

## ETAT DE *LA* LOUISIANE.

Cour des Preuves, *Paroisse* d'Est Baton *Rouge*.

Attendu que John Randolph s'est adressé a la susdite cour, pour être nommé administrateur de la succession de John *Randolph*, senr. décédé. Avis est par le présent donné à tous ceux intéressés de présenter leurs raisons dans le courant de dix jours de cette publication pourquoi la prière du petitionnaire ne serait pas accordée. CH. TESSIER P. J.

18 oct.—37.

PACKET REGULIER,

*Entre la Nouvelle Orléans et Bayou Sara.*

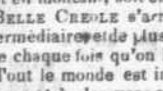

Le steamboat BELLE CREOLE, capt. Dimitry, partira, tous les Dimanches à dix heures précises du matin, de la Nouvelle Orléans, et ira jusqu'à Tunica; de là il reviendra a Bayou Sara, où il séjournera jusqu'au *Mercredi* matin, d'où il partira aux heures ordinaires pour la Nouvelle Orléans. *Soit* en montant, soit en descendant le fleuve la BELLE CREOLE s'arrêtera à chaque poste intermédiaire et de plus elle s'arrêtera sur la côte chaque fois qu'on l'appellera.

Tout le monde est invité à visiter ce beau bateau et à s'assurer par soi-même qu'il est le plus comfortable et le plus solide de tous ceux qui font ce trajet.

*Vente par le Rangeur.*

Il sera vendu, Lundi 10 du courant, à la résidence de James C. Dawson, dans cette paroisse, deux bœufs et deux vaches, arrêtés et publiés selon la loi par le dit R[illegible] son. La vente aura lieu de 10 à 2 heures.

Conditions—comptant.

J. R. DUFROCQ, Rangeur.

1 novembre 39

RACAHOUT DES ARABES.—A vendre par STEPHEN HENDERSON.

juin 14 19

CEDAR LOGS for sale by
PIKE & HART.

Arrêté par Michel Granari, une vache couleur brune marque au fer indéchiffrable, *mooth crop* et fente dans l'oreille gauche son veau. Le propriétaire est requis de la retirer en se conformant à la loi.

J. R. DUFROCQ, Rangeur.

8 nov. 40.

POIDS DU PAIN.

Fixé par le maire pour la semaine suivante, [illegible] 24 92 le baril, 36 onces de pain pour dix sous

MOULIN A SCIE.

Le propriétaire informe le public en général qu'il a achevé les réparations à son moulin, et qu'il est prêt à executer les ordres qui lui seront confiées, avec promptitude. Bois de toutes dimensions et planches constamment en vente pour du *comptant seulement.*

FREDERIC ARBOUR.

mai 10 14

DR. J T BEAUREGARD,

CHIRURGIEN DENTISTE.

Informe ses clients et le public qu'il est le retour de la N. Orléans, et tient son cabinet ouvert de 8 heures du matin à 5 après-midi.

Il pose les dents artificielles avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une jusqu'au dentier complet

Pose les dents à pivots sans la moindre douleur et en quelques minutes imitent la nature au point de tromper l'œil le plus expérimenté.

Orifie, plombie, ou cimente.

Détruit le nerf dentaire sans que le patient s'en aperçoive, et garanti son insensibilité.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a considérablement réduit ses prix et travaille pour du comptant.

On peut le trouver pour le présent à l'habitation de Cavelier et Devonport, à Manchac. Toute ordre dans sa profession laissée chez le Dr. Vasquez, sera promptement exécutée.

MAIS *EN* SACS.—à vendre par
25 oct—38. STEPHEN HENDERSON

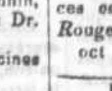

NEGRES A VENDRE—Le soussigné a cent dix-sept esclaves qu'il vendra à des prix raisonnables. Il y a parmi eux des forgerons, charpentiers, tonneliers, ingénieurs, domestiques de maison, couturières et nègres de champ. La moitié de ces esclaves sont maintenant à Baton *Rouge*, où on peut les voir en s'adressant à

oct 11 JAMES MCHATTON.

HABITATION A V*ENDRE*.

Dans la Paroisse Ouest Bâton Rouge.

A des conditions très avantageuses. Une habitation contenant trois arpens un quart face au fleuve sur la profondeur de 40 arpens, entre lignes paralleles, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, telles, que maison de maître, cuisine, pigeonnier, Magasin, cabanes, et un superbe moulin à coton auquel est attaché un moulin patenté à maïs. Plus, huit esclaves de sexes et d'âges differents.

Pour les conditions s'adresser au Juge de la paroisse susdite.

25 oct—38.

## ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Troisième district—paroisse d'Est Baton *Rouge*.

Woodruff et Hughes *vs.* leurs créanciers

Brown et Dimmick *vs.* Woodruff et Hughes

*En* reponse au procès de Brown et *Dimmick* et al, créanciers de Woodruff et Hughes, J M Elam a déposé dans ce bureau un tableau démontrant le montant des effets des insolvables qui ont été placés entre ses mains et la disposition qu'il en a faite, et sur sa motion il est ordonné qu'avis public soit dûment donné dans la Gazette de Baton Rouge, afin que les créanciers de Woodruff et Hughes montre cause pourquoi le dit tableau ne serait pas approuvé et que les demandes de Woodruff et Hughes ne seraient pas établies et payées conformement à leurs droits respectifs, et que Joseph W. Fowler soit nommé curateur *ad hoc* pour représenter les créanciers absens et qu'il soit fourni d'une copie de cette règle et reponse.

Je certifie que le susdit est un extrait conforme aux registres de la cour

JOHN REID Députe-Greffier.

25 oct—38.

PIEUX.

Le soussigné désire acheter une quantité de bons pieux, livrables sur son habitation à 2 milles et demi audessous de Baton *Rouge*.

STEPHEN HENDERSON.

*ARRETE* par Henry Carlo, à environ 12 milles de Baton *Rouge*, un bœuf blanc et noir, âgé d'environ 3 ans, *crop* et *underbit* dans une oreille, et une fente dans l'autre, marqué au fer sur le côté du chiffre 4. Le propriétaire est requis de le retirer en se conformant la loi.

J R DUFROCQ,

aug. 16 28 Rangeur.

GENTLEMEN'S BROGANS.

*We* are now receiving direct from the manufacturers in the north, a beautiful assortment of gents Calf sewed *Brogans*, with Pump and Boot soles.

PHILLIPS & LANOUE.

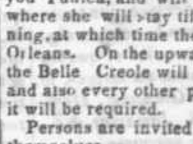

*REGULAR PACKET, Between New Orleans and Bayou Sara.*

The steamer BELLE CREOLE, Capt Dimitry, will leave New Orleans every SUNDAY at 10 o'clock and will proceed as far as Bayou Tunica, and will return to Bayou Sara, where she will stay till WEDNESDAY morning, at which time the boat will start for N. Orleans. On the upward and downward trip the Belle Creole will stop at each landing and also every other part of the coast where it will be required.

Persons are invited to inspect the boat themselves.

PAPIER PEINT

*Tout posé à 50 cents le r[illegible] ...leau, et au dessus.*

Mr. GAVREL previe[illegible] les personnes qui font batir ou rep[illegible] vient de contrac[illegible] des mais[illegible], qu'il de la Nlle Or[illegible] avec plusieurs maisons tel espèce [illegible] de pouvoir fournir désirer de p[illegible] peint que l'on puisse S[illegible] et le [illegible] à bon marché.

[illegible] longue expérience dans ce genre de travail, lui permet d'en garantir l'exécution.

Il continue également à se charger de la peinture, la pose des vitres et les enseignes.

*Maison* de M. Barron près la poste.

Septembre 27. 1845. 34

MONONGAHALA WHISKEY.

We have a few half barrels superior *Monongahala* Whiskey. PIKE & HART.

HUILE DE PALMA CHRISTI—A vendre
STEPHEN HENDERSON.